

La fin de la Monarchie Constitutionnelle

De la Monarchie Constitutionnelle à la République

La Législative (1791-1792)

Citation

« Pour vaincre ses ennemis, que faut-il? - De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace! ».

Georges Jacques Danton, Discours civiques de Danton, 2 septembre 1792

Périodisation de la Révolution Française

- La Constituante (1789-1791)
- La Législative (1791-1792)
- La Convention (1792-1795)

Deux événements marquants de
l'année 1791

La trahison du Roi ?

La « fuite de Varennes ». Juin 1791

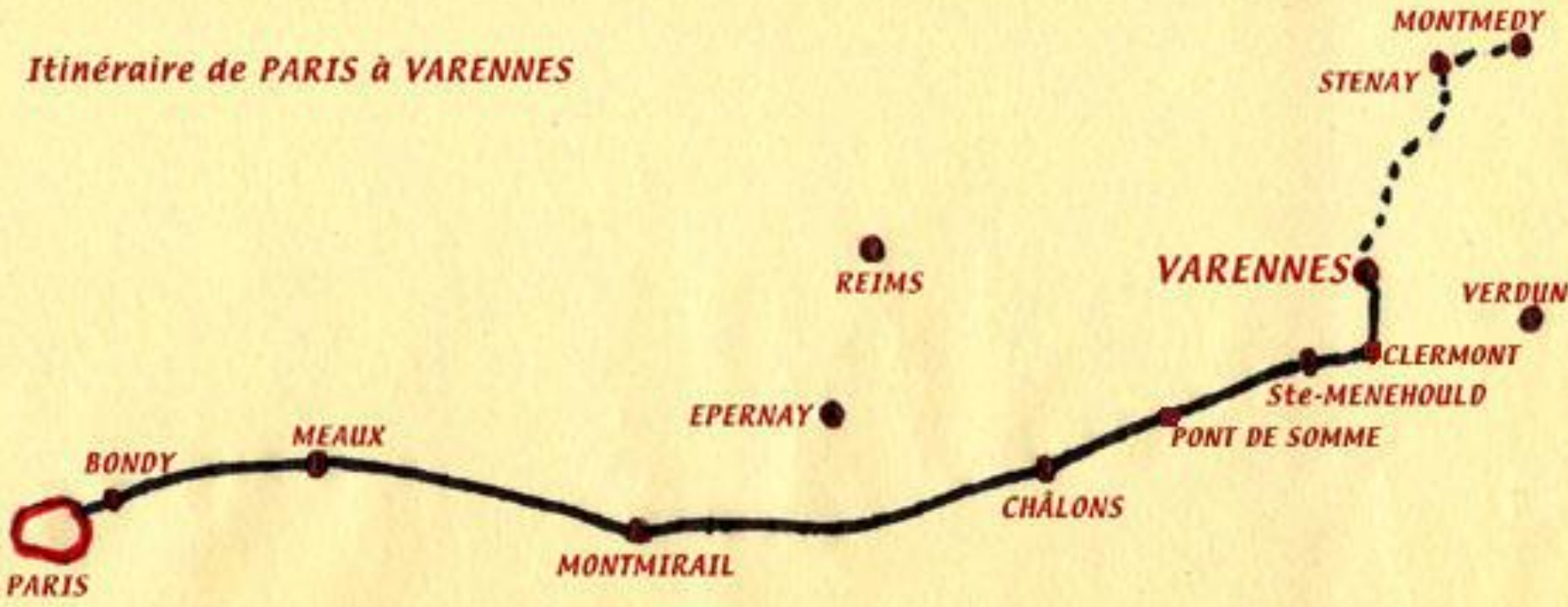
Déguisée, la famille royale tenta de quitter secrètement la France pour rejoindre les émigrés en Allemagne et préparer la contre-révolution.

Reconnus et arrêtés à Varennes, les membres de la famille royale furent obligés de retourner à Paris.

La « fuite » secrète du roi fut perçue comme une trahison.

On considérait que le Roi n'avait point accepté la Constitution, comme le prétendaient ses défenseurs.

Itinéraire de PARIS à VARENNES







Varronius



Varennes



ARRESTATION DU ROI ET SA FAMILLE DÉSERTANT DU ROYAUME.



Pardieu Je sens tres fort la lanterne

Nois sommes tous Joulus

Aha B-gré. Croyez vous échaper comme ca'

ENS
LIEU

La « fusillade du Champs de Mars ». Juillet 1791.

A la suite de la « fuite de Varennes », les républicains radicaux demandèrent la déchéance du Roi et sa mise en jugement

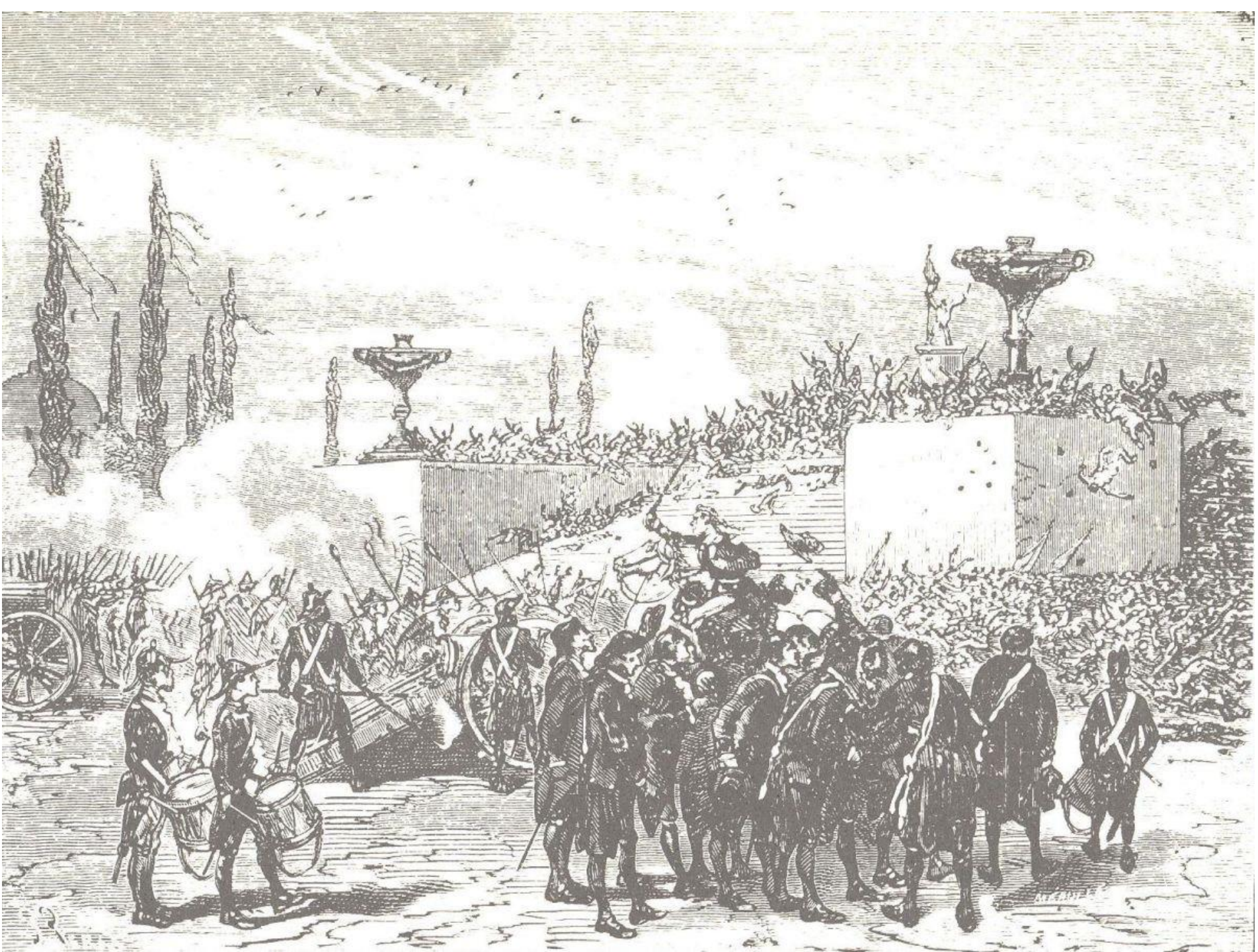
Des soulèvements populaires eurent lieu dans toutes les villes de France.

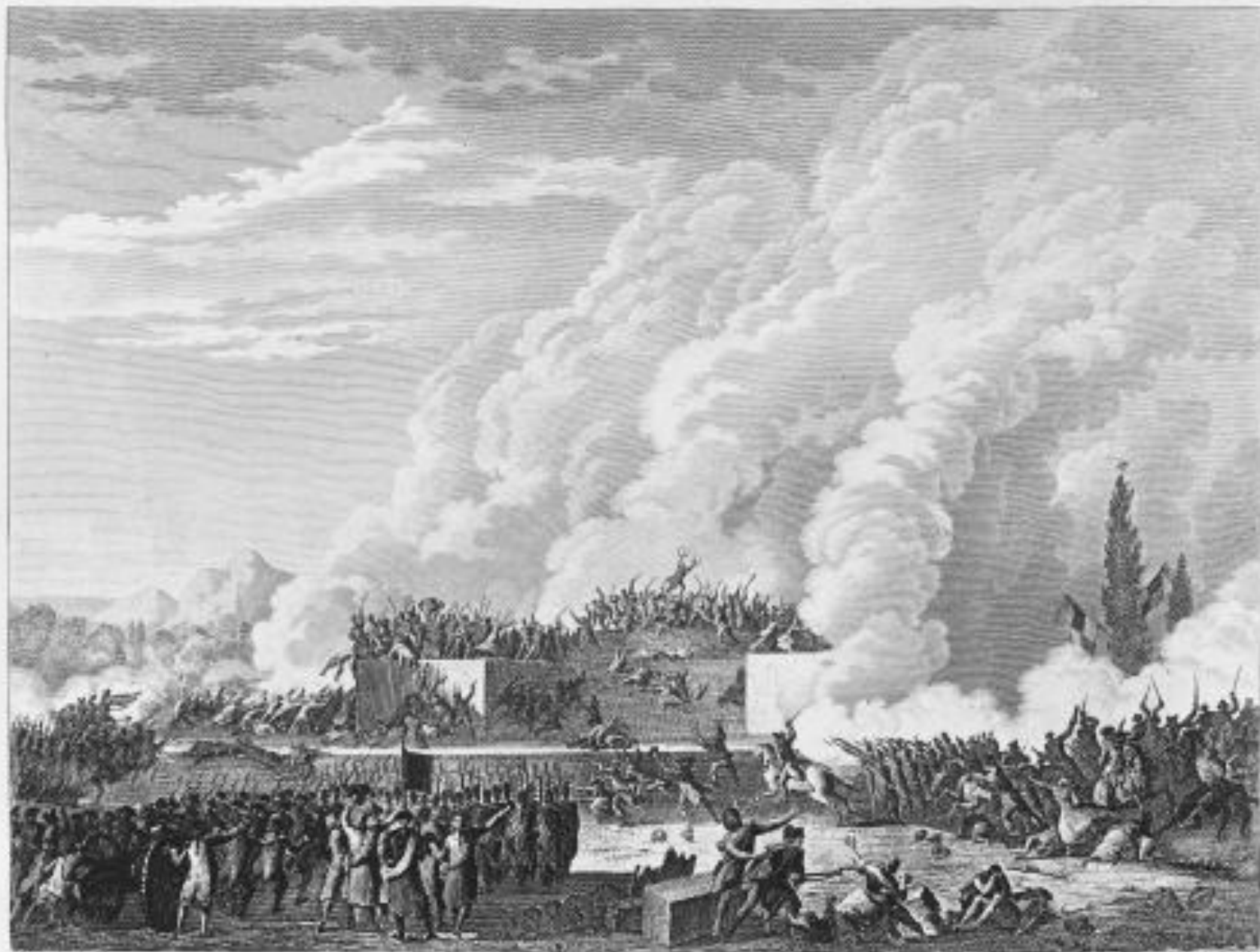
Les Cordeliers demandèrent aux Parisiens de venir signer une pétition avec cette demande au Champs du Mars, lieu de festivité de la Révolution (commémoration de juillet 1790). Entre 5 000 et 6 000 manifestants furent réunis.

A la suite d'une forte tension entre les manifestants et la Garde Nationale, son chef, Lafayette ordonna à ses troupes de tirer sur la foule, faisant un cinquantaine des morts.

Au cours des jours suivants des membres des *Cordeliers* ont été arrêtés. Des journaux radicaux, comme *l'Ami du Peuple*, de Marat, ont cessé de paraître. Le régime des libertés promulgué en 1789 connaissait des entorses.

Cet événement a marqué une rupture au sein du camp révolutionnaire.





PUBLICATION DE LA LOI MARTIALE AU CHAMP DE MARS

le 27 Juillet 1791



La division des Révolutionnaires

Au lendemain de la fusillade du Champ-de-Mars le *Club des Jacobins* s'est divisé.

Les partisans de la Monarchie Constitutionnelle ont quitté le Club des Jacobins pour former leur propre groupe, celui des *Feuillants*.

D'autres révolutionnaires, favorables à une diminution des pouvoirs du Roi, voire pour certains d'entre eux, à une République, ont formé le groupe politique des *Brissotins* ou *Girondins*.

Les forces politiques au sein Assemblée Législative

Tous les députés de la Législative étaient élus pour la première fois, conformément à une loi de la Constituante qui interdisait la réélection de ses membres.

La Législative se divisait en deux camps politiques majeurs :

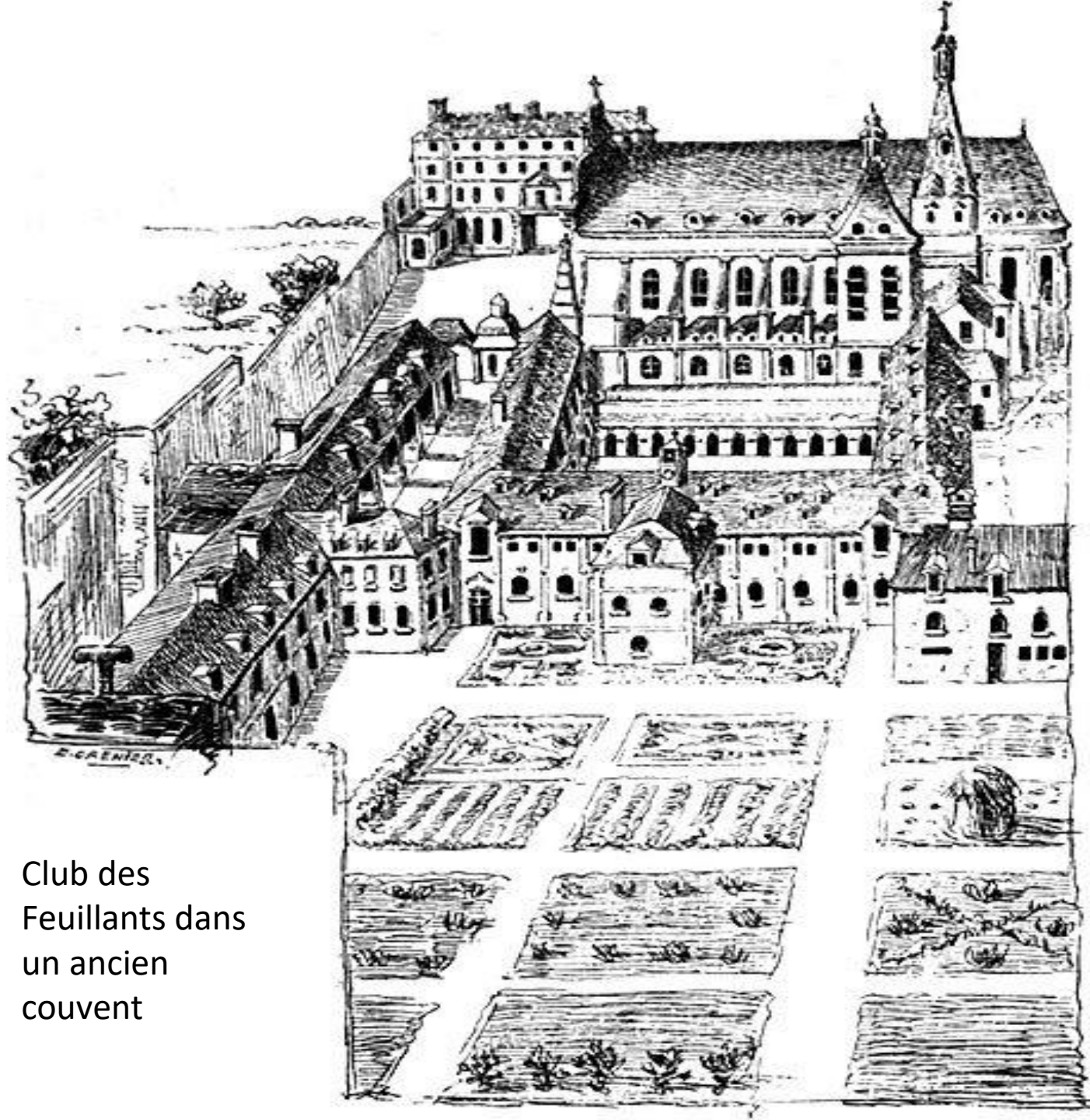
- a) les *monarchistes constitutionnels*, ou *Feuillants*, qui appartenaient au Club du même nom. Ils désiraient le maintien du Roi au pouvoir
- b) les *Brissotins* ou *Girondins*, membres du Club des Jacobins, qui demandaient une séparation sincère des pouvoirs et dont certains étaient pour la République.



A detailed historical engraving of the Tuileries Palace and its gardens in Paris. The map shows the palace complex, the gardens with their symmetrical paths and fountains, and the surrounding city streets. A blue box with the text 'Feuillants' has a blue arrow pointing to a building on the left side of the map. A red box with the text 'Manège' has a red arrow pointing to a large open area in the gardens.

Feuillants

Manège



Club des
Feuillants dans
un ancien
couvent



Brissot

La France révolutionnaire en guerre

Les souverains des autres pays de l'Europe se montraient de plus en plus hostiles au régime révolutionnaire, tant par solidarité dynastique, que parce qu'ils craignaient une contagion du phénomène révolutionnaire.

En août 1791, ils ont formé une coalition antirévolutionnaire (déclaration de Pillnitz).

En avril 1792, la France a déclaré la guerre au Roi de « Bohême et de Hongrie ». Elle s'est trouvée ainsi opposée à une coalition formée par l'Autriche, la Prusse, la Russie, le Piémont et l'Espagne.

Le Roi Louis XVI était favorable à une guerre, misant sur la défaite des révolutionnaires.

Les Brissotins étaient eux aussi favorable à une guerre, en espérant pouvoir démasquer le Roi et faire mûrir la situation.

La guerre et la menace du péril extérieur ont finalement radicalisé le processus révolutionnaire.



N^o. 1634.

L O I

*Portant Déclaration de Guerre contre le Roi
de Hongrie & de Bohême.*

Donnée à Paris, le 20 Avril 1792.

LOUIS, par la grâce de Dieu & par la Loi constitutionnelle de l'État, ROI DES FRANÇOIS : A tous présens & à venir ; SALUT. L'Assemblée Nationale a décrété, & Nous voulons & ordonnons ce qui suit :

*DÉCRET de l'Assemblée Nationale, du 20 Avril 1792,
l'an quatrième de la Liberté.*

L'ASSEMBLÉE NATIONALE délibérant sur la proposition formelle du Roi, considérant que la Cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux François rebelles, qu'elle a provoqué & formé

Le conflit entre le Roi et l'Assemblée Législative

L'été de 1792, le Roi Louis XVI s'est refusé d'adopter des lois votées par l'Assemblée Législative, faisant usage de son droit de veto.

Il s'est aussi refusé d'approuver des mesures visant à préparer le Royaume pour la guerre.

La situation s'est aggravée, lorsque, en juillet 1792, le duc prussien de Brunswick a publié un manifeste, exigeant de la ville de Paris de se soumettre au roi, rendant responsables de leurs têtes les membres de l'Assemblée Législative. Les révolutionnaires étaient directement menacés.

En même temps, une correspondance de Louis XVI avec des souverains de l'Europe, où il leur demandait d'attaquer la France, a été découverte.

Manuscrit de Prusse

de Vinck




DÉCLARATION

QUE S. A. S. le Duc régnant de Brunswick - Lunebourg, commandant les armées combinées de LL. MM. l'Empereur & le Roi de Prusse, adresse aux Habitans de la France.

LEURS MAJESTÉS l'empereur & le roi de Prusse m'ayant confié le commandement des armées combinées qu'ils ont fait rassembler sur les frontières de la France, j'ai voulu annoncer aux habitans de ce royaume les motifs qui ont déterminé les mesures des deux souverains, & les intentions qui les guident.

» Après avoir supprimé arbitrairement les droits & possessions des princes Allemands en Alsace & Lorraine, troublé et renversé dans l'intérieur le bon ordre & le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi & contre son auguste famille, des attentats & des violences qui sont encore perpétrés & renouvelés de jour en jour, ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration, ont enfin comblé la mesure, en faisant déclarer une guerre injuste à S. M. l'empereur, & en attaquant ses provinces situées aux Pays-Bas. Quelques-unes des possessions de l'Em

 A



*Te seroit rare d'une bonne façon, j'ignore
 par ta si souvent les faits Tyrans de le le
 par que l'on te deussent sur la terre de la
 liberté, d'est malheureux que te n'y eût
 pas le premier intérêt*

*Cependant, si en venant au monde l'on t'avoit
 stuffé te n'aurois pas tant causé de mal
 à l'Humanité.*

*Liberté et
 la République
 son but
 son but*

Amande honorable du Prince de Brunswick, et brulure de son Manifeste

Brunswick

*Pauvre
Manifeste
tu devois
avoir un
sorte plus
noble.*

*La foire est un fleau, à nulle autre pareille
on a beau se traiter
La Vilaine quelle est nous fait la sourde oreille,
et nous laisse Chier*

*Le Pieton dans son sac pressé par la Colique
éprouve ses douleurs,
Elle soumet de même à sa fureur Chyrique
les Rois, les Empereurs*

VILLE
DE
PARIS

« La patrie en danger »

L'été de 1792, face à cette menace extérieure la France révolutionnaire est animée par un fort sentiment patriotique.

En juin 1792, des manifestants ont envahi le Palais des Tuileries et ont cherché à intimider le Roi Louis XVI.

Des révolutionnaires demandaient de plus en plus la destitution du souverain.

L'Assemblée Législative a déclaré la « patrie en danger » et a fait appel à des volontaires pour venir la défendre.

Des volontaires provinciaux se sont dirigés vers Paris. Parmi un certain nombre originaires de Marseille, chantant la fameuse *Marseillaise*.

A C T E
DU CORPS LÉGISLATIF ,

Non-sujet à la Sanction du roi ,

Qui déclare que la Patrie est en danger.

Donné à Paris, le 12 Juillet 1792, l'an quatrieme de la Liberté.

LOUIS , par la grâce de Dieu , & par la Loi constitutionnelle de l'État , ROI DES FRANÇAIS : à tous présens & à venir ; SALUT.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a décrété , & Nous voulons & ordonnons ce qui suit :

*DÉCRET de l'Assemblée Nationale , du 11 Juillet 1792 ,
l'an quatrieme de la Liberté.*

DES troupes nombreuses s'avancent vers nos frontieres ; tous ceux qui ont horreur de la liberté, s'arment contre notre Constitution :

Citoyens , la Patrie est en danger.

Que ceux qui vont obtenir l'honneur de marcher les premiers pour défendre ce qu'ils ont de plus cher , se souviennent toujours qu'ils sont Français & libres ; que leurs concitoyens maintiennent dans leurs foyers la sûreté des personnes & des propriétés ; que les magistrats du peuple







Histoire d'un chant révolutionnaire et patriotique

La Marseillaise est sans doute le plus célèbre des hymnes nationaux modernes.

C'est une chanson patriotique et une chanson révolutionnaire

C'est un chant de la liberté et un chant de guerre, écrit dans un moment d'exaltation patriotique et de menace d'invasion du pays.

La Marseillaise a été écrite et composée par Rouget de Lisle, officier du génie, membre de la *Société des Amis de la Constitution*. Il l'a écrite lorsqu'il se trouvait en service à Strasbourg. Elle a été connue initialement comme *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*.

*Rouget de Lisle, chantant le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dans
le salon du maire Dietrich*



Histoire d'un chant révolutionnaire et patriotique

En juillet 1792 les volontaires marseillais ont entonné la Marseillaise tout au long de leur marche vers Paris, où ils ont participé à l'assaut aux Tuileries (10 août 1792). L'assaut des Tuileries a conduit à l'abolition de la monarchie constitutionnelle pendant la Révolution Française.

Le chant est devenu l'hymne des Marseillais et bientôt la Marseillaise.

Il a été déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Histoire de la Marseillaise après la Révolution

La *Marseillaise* a été interdite sous l'Empire, et puis sous la Restauration.

Son usage a été à nouveau autorisée après la révolution de 1830.

Elle est devenu l'hymne national par la loi de 14 juillet 1879, sous la IIIe République.

Son apprentissage est devenu obligatoire à l'école en 1911.

La IVe et la Ve Républiques ont conservé la *Marseillaise* comme hymne national.

Les constitutions de 1946 et de 1958 l'établissent comme l'hymne national de la France.

La Marseillaise est considérée comme l'hymne du mouvement révolutionnaire national par des mouvements et des partis de gauche. Elle souvent chantée par des grévistes.

L'assaut aux Tuileries, août 1792

L'été de 1792, le mouvement populaire s'est fortement mobilisé, en province, comme à Paris.

Le 10 août 1792 des sectionnaires parisiens et des « fédérés », arrivés de province, ont pris d'assaut les Tuileries, abandonnées par la famille royale.

Le Palais Royal a été occupé après une bataille meurtrière avec les gardes Suisses qui le défendaient le palais.

A la suite de l'assaut des Tuileries, l'Assemblée législative a voté la suspension du roi de ses fonctions.

Quant à la famille royale, elle a été incarcérée dans la prison du Temple.





La « courte durée » de la Législative

Elue en principe pour 2 ans, conformément à la Constitution de 1791, l'Assemblée Législative n'a duré finalement qu'un an.

Deux furent les raisons de cette courte vie.

D'un part, le conflit avec le Roi Louis XVI, qui détenait le pouvoir exécutif, assorti d'un droit de veto suspensif.

D'autre part, les divisions internes au sein du camp révolutionnaire et la guerre contrerévolutionnaire envisagée par les nobles émigrés et les souverains de l'Europe. C'est-à-dire le danger extérieur.

La *Commune insurrectionnelle* - août 1792

A la suite de ces événements, le peuple de Paris passa à l'insurrection, aidé par les fédérés, qui vinrent des provinces.

Ensemble, ils installèrent à l'Hôtel de ville, en août 1792, la Commune Insurrectionnelle.

La Commune acheva la destruction du régime absolutiste et féodal et déstabilisa le nouveau régime bourgeois et son expression politique, la Monarchie Constitutionnelle.

Elle fut l'action des sociétés populaires.

Les historiens se réfèrent ainsi à une **deuxième révolution**.

La bataille de Valmy : l'armée révolutionnaire victorieuse

Lors des premières batailles livrées contre ses ennemis, l'armée révolutionnaire a subi des défaites.

Elle semblait désorganisée et affaiblie par l'émigration de la moitié de ses officiers d'origine aristocratique.

Mais, en septembre 1792, l'armée révolutionnaire, composée de volontaires et d'officiers de toute origine sociale, a remporté une victoire décisive face à l'armée prussienne.

La Révolution démontrait sa capacité à se défendre face à ses ennemis extérieurs.

Cette supériorité militaire française allait durer jusqu'en 1815.





Le massacre des prisonniers 1792

En septembre 1792, des révolutionnaires parisiens ont massacré près de 1 500 prisonniers : des aristocrates, des ecclésiastiques, ainsi que des prisonniers de droit commun.

Cette réaction de panique s'explique par la double crainte de l'invasion ennemie et du complot de l'intérieur.

La révolution se radicalisait et basculait, en même temps, vers la violence.



